

Justificatif généré le 13/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

13/05/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=293311>

N° d'annonce :

606359

Suivant acte SSP du 16/03/2022, il a été institué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE :

KMC

CAPITAL : 100 € par apports en numéraire

SIEGE SOCIAL : 20 avenue Mac Mahon – 75017 PARIS

OBJET : En France et à l'étranger : Prise de participation, par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens mobiliers et valeurs mobilières de toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, y inclus toutes opérations annexes ou connexes à ladite prise de participation et la réalisation de toutes opérations commerciales. Gestion et animation, sous toutes formes appropriées, de ses participations. Participation de la Société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.

DUREE : 99 ans.

Président : Keren MIMOUNI, 19 rue de la Ferme – 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Chaque action donne droit à une voix.

Les cessions d'actions sont libres. La Société sera immatriculée au RCS de PARIS

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGVI2DwJ

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGVI2DwJ>

